



Millénaire3

le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon

L'entrepreneuriat dans la métropole lyonnaise

Synthèse



4 janvier 2007

Emile HOOGE

Geoffroy BING

NOVA 7

Technopole Lyon Ouest
1438 route du Puy d'Or
F - 69760 Limonest
tél : +33 (0)4 78 47 51 11
web : www.nova7.fr



Sommaire

L'essentiel	3
Remarques préalables	6
1 Quelques chiffres sur l'entrepreneuriat à Lyon	7
2 Les principaux leviers de la dynamique entrepreneuriale lyonnaise	11
2.1 Un potentiel de création d'entreprise important dans une économie diversifiée.....	11
2.2 Discours et engagements politiques en faveur des entrepreneurs.....	17
2.3 Une démarche opérationnelle et partenariale d'accompagnement à la création d'entreprise	19
3 Les enjeux de l'entrepreneuriat à Lyon	22
4 Quelques pistes pour afficher de nouvelles ambitions	27
5 Conclusion	29
6 Annexes	30
6.1 Annexe 1 : Interview d'Isabelle Servais, Déléguée Générale de Vouloir Entreprendre	30
6.2 Annexe 2 : Le profil des créateurs d'entreprise à Lyon.....	33

L'essentiel

Création d'entreprise : les principaux secteurs

La création d'entreprise, contrairement aux idées reçues, se fait majoritairement dans les secteurs de l'économie traditionnelle : **même si elles représentent un important potentiel d'emplois et de richesse, les entreprises dites innovantes (biotechnologies, NTIC, numérique, etc.) ne représentent que 10% des créations d'entreprises à Lyon.**

En 2005 :

- **42%** des créations d'entreprises tout type confondu se font dans **les services**
- **39%** dans les activités type **commerce**.
- L'**industrie** ne représente plus que **6%** de la création d'entreprises à Lyon : avec la construction, le secteur secondaire représente 18,5% des créations. La création d'entreprise dans le secteur secondaire doit principalement sa croissance au dynamisme de la construction depuis 2002.

Les secteurs où se créent le plus d'entreprises depuis 2002 sont : le commerce, les services aux entreprises, les services aux personnes, la construction, et l'éducation/santé/social.

Favoriser l'entrepreneuriat : quels facteurs clés de succès ?

L'entrepreneuriat est une aventure collective qui :

- S'appuie sur les forces créatives d'un territoire et naît de plus en plus à **l'interface de différents secteurs et de l'échange entre acteurs d'horizons divers**
- Repose sur des désirs de **reconnaissance sociale** : un individu sera d'autant plus incité à entreprendre qu'il estime ce projet être socialement (et personnellement) désirable
- S'appuie sur le partage, avec d'autres acteurs, d'un **référentiel commun** et d'une **vision partagée de l'avenir** (l'entrepreneur a besoin d'être rassuré sur l'avenir)
- S'inscrit dans un **réseau d'acteurs** et s'appuie sur des **personnes ressources**, des structures d'accompagnement publiques, parapubliques ou privées qui permettent de structurer le parcours de l'entrepreneur.

Lyon s'engage sur la voie du succès

Ces facteurs clés de succès ont toujours été présents dans la métropole lyonnaise mais, depuis 2002, un engagement fort du Grand Lyon pour répondre aux enjeux de la création d'entreprise a permis de développer et combiner efficacement ces atouts. Ainsi, une politique partenariale et une véritable stratégie globale ont permis de :

Valoriser la diversité et le dynamisme du tissu économique pour développer un potentiel de création :

- **Pôles d'excellence, clusters et pôles de compétitivité**
- Richesse du milieu **étudiant**, des laboratoires de **recherche** et du **tissu industriel**
- **Mise en mouvement** de ces forces vives (décloisonnements, échanges) propice à l'émergence d'idées nouvelles et de valeur économique (cf : politique des pôles de compétitivité, des clusters...)

Développer un modèle de gouvernance économique en association avec les entrepreneurs : Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise (GLEE)

- On cherche à **associer les entrepreneurs à la politique économique** (Schéma de Développement Economique puis GLEE) : partage d'une même vision sur le développement économique de l'agglomération pour **donner confiance aux entrepreneurs** et les rassurer.
- **L'entrepreneur comme modèle** : valoriser l'image de l'entrepreneur, donner l'envie d'entreprendre (« success stories »). L'environnement et les médias ont une influence importante sur l'attitude entrepreneuriale des individus et leur motivation pour passer à l'acte, notamment à travers la mise en avant d'entrepreneurs emblématiques.

Mettre en place un dispositif opérationnel et partenarial d'accompagnement à la création d'entreprise : Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat

- Il constitue une **chaîne d'acteurs** capables d'intervenir chacun à une étape précise de la création d'entreprise : de la sensibilisation à l'entrepreneuriat jusqu'à l'accompagnement de l'entrepreneur dans les premières années
- Il rassemble la **quasi-totalité des structures d'accompagnement** à la création d'entreprise présentes sur le territoire
- Il repose sur la volonté de créer une **relation de proximité avec les entrepreneurs** : L_VE propose 26 portes d'entrée réparties sur tout le territoire de l'aire urbaine.
- Il contient une démarche spécifique envers les **entreprises innovantes** : Si les créateurs d'entreprises innovantes ne représentent que 10% des créateurs d'entreprises à Lyon, ils sont synonymes de créations d'emplois et de compétitivité pour le territoire. Dans ce sens, L_VE projette de renforcer ses liens avec les pôles de compétitivité.

L'efficacité de LV_E est réelle puisque 20% des porteurs de projet de l'agglomération lyonnaise ont bénéficié d'un accompagnement approfondi par une structure spécialisée contre seulement 9% à l'échelle nationale (2005).

Quelques pistes pour renforcer la dynamique et afficher de nouvelles ambitions

Renforcer le dispositif existant d'aide à la création d'entreprise

- Renforcer la qualité de l'accompagnement L_VE : projet de labellisation des membres de L_VE
- Améliorer le suivi des entrepreneurs dans leur parcours dans le réseau L_VE : projet de création d'une base de données commune à tous les membres de L_VE
- Atteindre un plus grand nombre de porteurs de projets pour les faire entrer dans le dispositif L_VE : aujourd'hui 80% des créateurs d'entreprises ne sont pas dans le dispositif

=> *Lyon, l'efficacité de l'ingénierie collective*

Donner l'envie d'entreprendre à un plus large public

- Mettre en place un dispositif solide de sensibilisation au monde de l'entreprise et à l'entrepreneuriat dans les universités et les grandes écoles mais aussi dans les lycées, les collèges et les écoles... (ex. : l'action de Vouloir Entreprendre)
- Valoriser l'entrepreneuriat auprès des publics en difficulté (ex. : le projet de Maison de la Création d'Entreprise)

=> *Lyon, tous des entrepreneurs en herbe*

Valoriser la démarche entrepreneuriale dans le monde économique et dans la société

- Reconnaître les compétences acquises dans la création d'entreprise même si elles ont donné lieu à des échecs (auprès de nouveaux employeurs ou pour relancer un nouveau projet)
- Valoriser la capacité à prendre des risques de l'entrepreneur
- Faciliter la réintégration dans le dispositif L_VE des entrepreneurs qui ont mis fin à leur premier projet de création d'entreprise

=> *Lyon, valorise la culture du risque*

Attirer des entrepreneurs et les inciter à développer leurs projets à Lyon

- Faire connaître Lyon comme métropole de l'entrepreneuriat (où se conçoivent et se réalisent le plus facilement les idées d'entreprendre)
- Développer une politique de « prospection » orientée vers les hauts potentiels qui pourraient créer leur entreprise à Lyon (produit d'accueil packagé, dispositif d'accompagnement spécifique qui s'adresse à toutes les facettes du créateur d'entreprise : accompagnement économique, juridique mais aussi logement, loisirs, vie sociale...)

⇒ *Lyon, terre d'accueil pour les entrepreneurs du monde*

Remarques préalables

Cette synthèse s'intéresse exclusivement à la phase de création des entreprises et non à leur développement. En conséquence, elle ne fait pas référence à la croissance, ni à la pérennité des entreprises une fois créées.

En outre, dans la plupart des chiffres de la création d'entreprises agrègent tous les types d'entreprises : de l'entreprise artisanale unipersonnelle à l'entreprise high-tech en passant par l'entreprise à vocation d'insertion. Ces chiffres ne rendent donc pas compte de l'hétérogénéité des entrepreneurs ni de la complexité du champ de l'entrepreneuriat. L'interprétation de ces chiffres donne une estimation, sur la base de critères essentiellement quantitatifs, de la capacité du territoire à créer des entreprises.

Enfin, le rapport ne permet pas non plus de distinguer les motivations à l'origine de la création d'entreprise. Notons à ce sujet qu'une dynamique forte de création d'entreprises peut refléter une conjoncture économique aussi bien favorable que morose. En effet, la création d'entreprises est aussi, dans certains cas, une manière de pallier les insuffisances du marché de l'emploi plutôt qu'un indicateur de bonne santé économique : faute de trouver un emploi sur le marché du travail, on crée son propre emploi à travers l'entrepreneuriat. L'entrepreneuriat recouvre donc des réalités très contrastées. Il interroge sans conteste les sphères sociologique, psychologique et culturelle aussi bien que les sphères économiques et politiques. Toutefois, ce seront essentiellement ces deux dernières qui seront abordées dans cette synthèse.

1 Quelques chiffres sur l'entrepreneuriat à Lyon

Quelques données généralistes sur l'économie lyonnaise

Source Opale, 2005 ; aire urbaine de Lyon

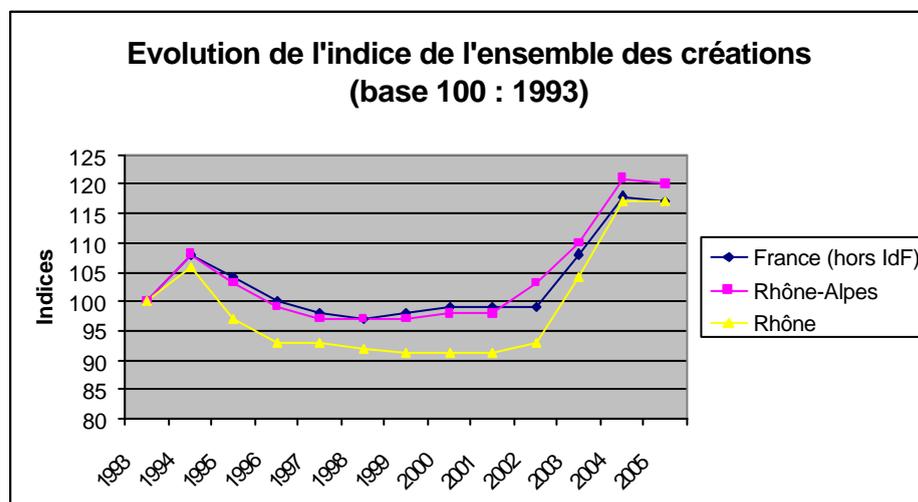
- 1 720 000 habitants en 2005
- 52 Mds d'euros de PIB estimé en 2005 PIB Lyon-Rhône-Alpes équivalent à ceux des régions de Madrid, Rome ou Francfort
- Près de 750 000 emplois dans 122 000 établissements
- 3/4 des emplois dans le secteur tertiaire et 1/4 des emplois dans le secteur public

Les chiffres de l'entrepreneuriat à Lyon

En matière de création d'entreprise, la France figure depuis longtemps dans les profondeurs des classements de pays européens. Et Lyon, bien que globalement au-dessus de la moyenne française a connu, pendant une dizaine d'années (de 1994 à 2002), une baisse de régime significative en terme de créations d'entreprises (voir les graphiques ci-dessous).

Aujourd'hui, les chiffres nous le montrent, la création d'entreprises à Lyon connaît depuis trois à quatre ans un regain énergique. Et même si cela dépend avant tout de la conjoncture nationale et internationale, on ne peut négliger l'impact de facteurs locaux particulièrement favorables. Pour ce qui est de la création d'entreprises, l'agglomération lyonnaise semble être l'illustration de la capacité d'un territoire à amplifier les effets positifs de l'économie nationale au profit de l'économie locale.

Ainsi Lyon a-t-elle non seulement profité de la conjoncture nationale favorable de 2000 à 2002 mais a réussi à en faire le socle d'une dynamique locale plus forte et vertueuse que partout ailleurs en France.

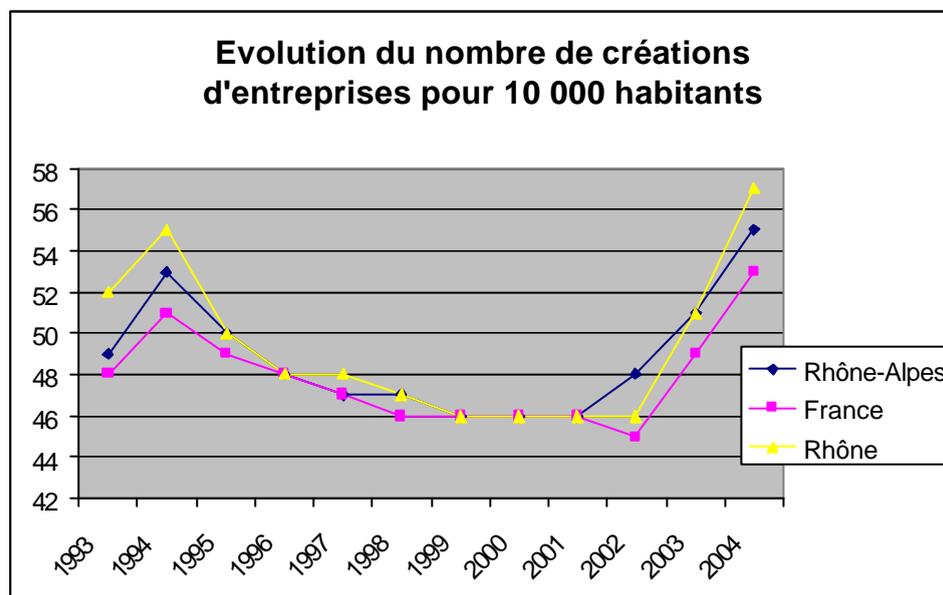


Remarques :

- De 1994 à 2002, le Rhône a connu une dynamique entrepreneuriale moins forte que la moyenne régionale et nationale
- Depuis 2002, il semble amorcer un mouvement beaucoup plus favorable en matière de créations d'entreprises.

Une dynamique de la métropole qui s'affirme dès 2002

Le graphique ci-dessous met en évidence la dynamique entrepreneuriale des habitants du Rhône et de Rhône-Alpes et leur comparaison avec celle de la France. Depuis 2001, on note une progression constante de la dynamique rhodanienne et rhonalpine.



Source : Insee et APCE

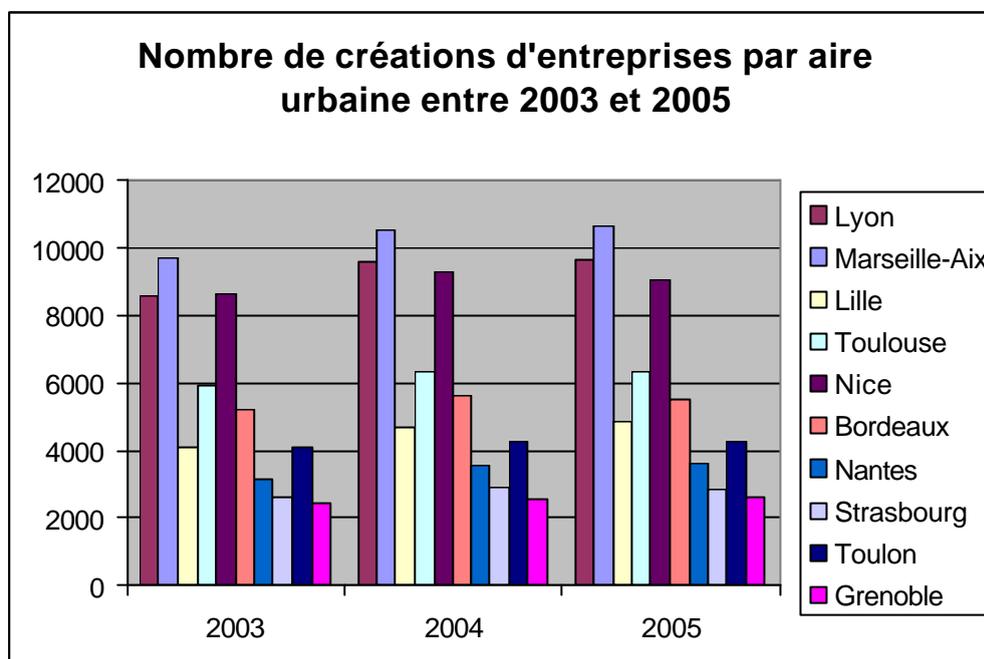
Remarques :

- les créations d'entreprises englobent ici l'ensemble des créations (créations pures, reprises et réactivations) ;
- les données concernant la population sont issues des estimations de l'INSEE réalisées pour chaque année

Lyon bien placée par rapport aux autres aires urbaines françaises

Lyon fait partie du peloton de tête des métropoles où se créent le plus d'entreprises, avec Marseille-Aix et Nice. Même si ces trois métropoles font partie des plus grosses aires urbaines françaises avec respectivement 1 648 000, 1 516 000 et 933 000 habitants, il faut noter que le nombre de créations

d'entreprises n'est pas uniquement lié à cet effet de volume. En effet, certaines métropoles comme Lille (1 143 000 hab.) ou Toulouse (964 000 hab.) sont très loin derrière.



Source : Insee – Sirène démographie des entreprises

En termes de taux de croissance, Lyon est également bien placé, devancé uniquement par Lille et Nantes qui doivent rattraper un retard important en termes de volume de créations.

	Lyon	Marseille Aix	Lille	Toulouse	Nice	Bordeaux	Nantes	Strasbourg	Toulon	Grenoble
Evolution des créations d'entreprises entre 2001 et 2005	12%	10%	18%	6%	5%	6%	15%	8%	4%	6%

Source : Insee – Sirène démographie des entreprises

Comment expliquer une telle dynamique de la métropole lyonnaise ?

Nous avons identifié trois facteurs dont la combinaison a permis à Lyon de s'engager dans le cercle vertueux de la création d'entreprises :

- la diversité et la richesse du tissu économique local

- la volonté politique de donner aux entrepreneurs locaux une place visible et un rôle actif dans la politique de développement économique de l'agglomération
- un dispositif opérationnel de soutien aux entrepreneurs à travers « Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat ».

2 Les principaux leviers de la dynamique entrepreneuriale lyonnaise

Les leviers présentés ci-dessous rejoignent, chacun à leur manière, l'idée selon laquelle l'entrepreneuriat est avant tout une **aventure collective**. Cette idée rompt avec le cliché trop souvent mis en avant de la figure entrepreneuriale, solitaire et redevable de son seul talent. La dimension collective de l'entrepreneuriat prend en effet plusieurs formes dans notre analyse. En effet, le désir et l'idée d'entreprendre :

- S'appuient sur les forces créatives d'un territoire et naissent de plus en plus à l'**interface de différents secteurs et de l'échange entre acteurs d'horizons divers**
- Reposent sur des désirs de **reconnaissance sociale** : un individu sera d'autant plus incité à entreprendre qu'il estime cette option être socialement (et personnellement) désirable
- Se renforcent dans le partage, avec d'autres acteurs, d'un **référentiel commun** et d'une **vision partagée de l'avenir** (l'entrepreneur a besoin d'être rassuré sur l'avenir)
- Gagnent à s'inscrire dans un **réseau d'acteurs** et s'appuyer sur des **personnes ressources**, des structures d'accompagnement publiques, parapubliques ou privées qui permettent de structurer le parcours de l'entrepreneur

C'est en agissant sur l'un ou l'autre de ces leviers que l'on contribue à créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat. Nous allons voir que les décideurs lyonnais s'emploient à agir dans ce sens depuis 2002.

2.1 Un potentiel de création d'entreprise important dans une économie diversifiée

L'agglomération lyonnaise, et la région Rhône-Alpes en général, cumulent plusieurs atouts favorables au dynamisme de la création d'entreprises.

Tout d'abord, l'énergie colossale qui provient du **potentiel étudiant** de la région. A l'heure où la création d'entreprise procède avant tout du croisement de compétences et du brassage des idées, la diversité des établissements d'enseignements supérieurs, la richesse de la population étudiante et des centres de recherche sont un avantage indéniable. S'ajoute à cela **la diversité du potentiel économique de la région** (richesse du tissu industriel) qui représente un vivier important de créateurs d'entreprises dans de multiples secteurs. Le décloisonnement entre les secteurs de l'économie locale participe de plus en plus à la dynamique d'innovation et de création d'entreprise.

Or l'idée d'entreprendre est souvent le fruit de rencontres (par exemple dans les lieux propices à la créativité que sont les universités, les laboratoires de recherche, les écoles, etc.) et se concrétise grâce à des partages d'expériences et de compétences (avec d'autres entrepreneurs, mais aussi avec des chercheurs, des conseils ou des financeurs). Cette dynamique entrepreneuriale ressemble à celle que les pôles de compétitivité favorisent avec le renforcement du maillage entre savoir-faire industriel, potentiel de recherche, apports de capitaux et mise au point/commercialisation de nouveaux produits. La force et la richesse des pôles de compétitivité lyonnais ont ainsi certainement contribué à favoriser la création d'entreprises.

Pôles d'excellence lyonnais et créations d'entreprises

La diversité et le caractère généraliste de l'économie lyonnaise constituent un atout pour la création d'entreprise. Mais celui-ci ne suffit pas à lui seul à impulser une dynamique entraînante et régénérative du tissu local. A ce côté généraliste, il faut adjoindre l'effort de spécialisation et concentrer les moyens sur les secteurs les plus prometteurs. En effet, il n'y a pas d'entrepreneuriat sans opportunités, et le territoire en développant des domaines d'excellence, c'est-à-dire en créant lui-même les opportunités, encourage les entrepreneurs de demain.

	Nombre de créations d'établissements dans l'aire urbaine de Lyon en 2005 (2004)	Part dans le nombre total de créations d'établissements dans l'aire urbaine de Lyon en 2005 (2004)	Variation de l'effectif d'emplois salariés privés dans l'aire urbaine de Lyon en 2005 (2004)	Part dans le nombre total d'emplois salariés privés créés dans l'aire urbaine de Lyon en 2005 (2004)
Chimie-parachimie	+ 6 (9)	0,04% (0,1%)	- 209 (+1510)	- (33,1%)
Biotechnologies	+ 642 (759)	5,3% (8%)	+ 123 (+501)	2,5% (11%)
Numérique	+ 515 (529)	4,2% (5,5%)	+ 49 (+750)	1% (16,4%)
Environnement	+ 53 (51)	0,4% (0,5%)	+ 141 (+300)	3% (6,6%)
Total	+ 1216 (1348)	10% (14,1%)	- (3 061)	- (67%)

(Sources OPALE et Unedic)

Remarques :

- En 2004 et 2005, le nombre des établissements appartenant aux quatre secteurs d'excellence s'élève à environ 3660, soit près de 7% du nombre total d'établissements de l'aire urbaine. Sur ces deux années, les quatre secteurs contribuent à hauteur de 14,1% en 2004 et 10% en 2005 à la création d'établissements sur l'aire urbaine.

- *En 2004 et 2005, l'effectif salarié des quatre secteurs d'excellence s'élève à environ 68 200, soit près de 12% du nombre total d'emplois de l'aire urbaine. En 2004, les quatre secteurs contribuent à hauteur de 67% à la création d'emplois sur l'aire urbaine.*
- *Ce sont donc des secteurs dont la contribution en termes de créations d'établissements et d'emplois est importante au regard de leur poids dans l'économie locale. Ils regroupent, par définition, des entreprises à haut potentiel, c'est-à-dire capable de tirer l'économie locale vers le haut et créatrices d'emplois. Soutenir l'entrepreneuriat dans ces secteurs est donc un enjeu essentiel pour la régénérescence du tissu économique local.*

Attention :

- *Ces données et cette analyse ne prennent pas en compte les disparitions d'entreprises ni les destructions d'emplois dans ces secteurs.*
- *Il s'agit ici de création d'établissements et non d'entreprises. La création d'une entreprise peut donner lieu à la création de plusieurs établissements. En outre, la création d'un établissement peut provenir d'une entreprise déjà existante dans ou en dehors de l'agglomération, ce qui est une forme « édulcorée » d'entrepreneuriat.*

Les pôles d'excellence concentrent un potentiel de créations d'entreprise indéniable. Ils font, à juste titre, l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics (dans le dispositif L_VE). Pour autant, l'entrepreneuriat, à Lyon, ne se réduit pas aux créateurs d'entreprises innovantes ou à fort potentiel de croissance. Contrairement aux idées reçues, l'économie « traditionnelle » de Lyon, fondée sur l'histoire industrielle et commerciale de la région (force de la sous-traitance, des fonctions commerciales, etc.), constitue un autre vivier de créations d'entreprises qu'il ne faut pas perdre de vue.

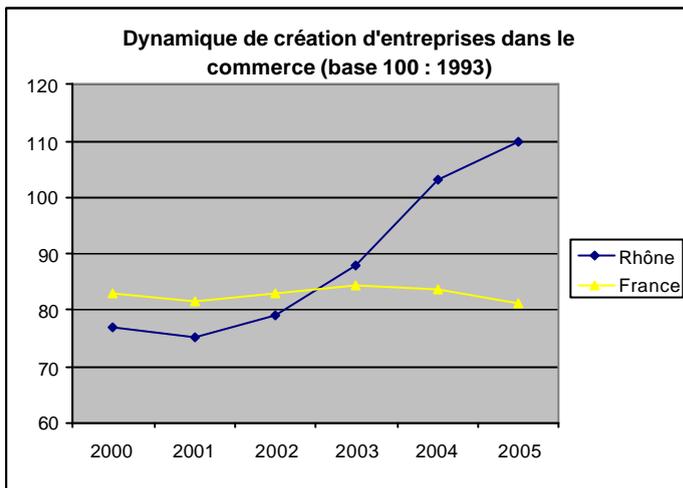
Les secteurs où se créent le plus d'entreprises dans le Rhône depuis 2001

La répartition par secteurs de la création d'entreprise dans le Rhône fait état d'une forte croissance du secteur des services. En 2005, ceux-ci représentaient 42% des créations tout type confondu (hors activités type commerce qui représente 39% des créations). L'industrie ne représente plus que 6% de la création d'entreprises à Lyon (avec la construction, le secteur secondaire représente 18,5% des créations). La création d'entreprise dans le secteur secondaire doit principalement sa croissance au dynamisme de la construction depuis 2002.

Cependant, il est important de souligner que si la création des d'entreprises de service est aujourd'hui devenue prépondérante, celle-ci reste très liée à la puissance du tissu industriel de l'agglomération et de la région (et les services supérieurs en particulier).

Les cinq principaux secteurs où le Rhône connaît une dynamique particulièrement forte en matière de création d'entreprises sont :

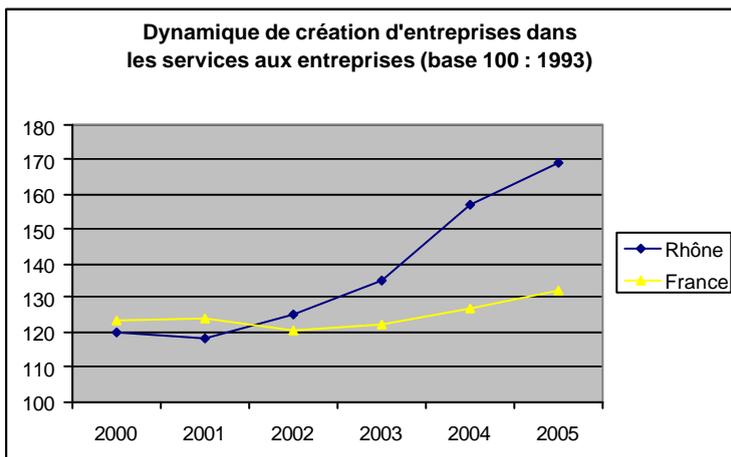
- le **commerce** (26% des créations totales d'établissements à Lyon en 2005)



Remarques :

Parmi les activités de commerce, le secteur **immobilier** connaît une dynamique particulièrement forte depuis une dizaine d'années

- les **services aux entreprises** (25% des créations totales d'établissements à Lyon en 2005)

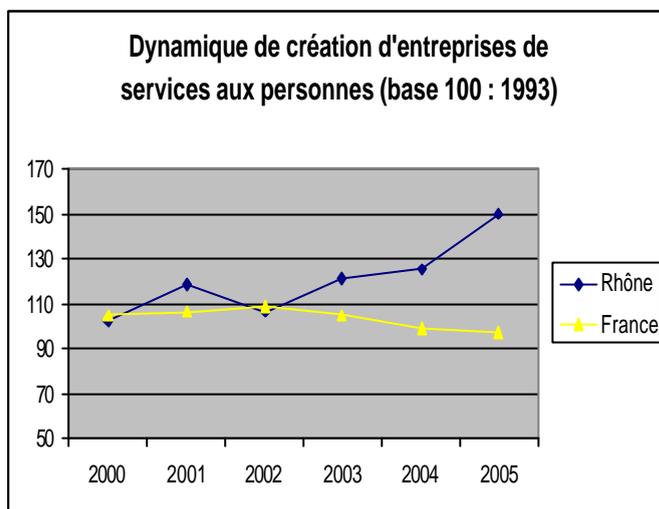


Remarques :

- les **services informatiques** contribuent de manière croissante à la création dans ce secteur
- les autres services représentés sont les activités réglementées (comptables, juridiques, architecture, etc.), les activités classiques de consultance, de publicité, d'études techniques. Et les activités opérationnelles (gardiennage,

nettoyage, intérim, secrétariat...)

- les **services aux personnes** (13% des créations totales d'établissements à Lyon en 2005)

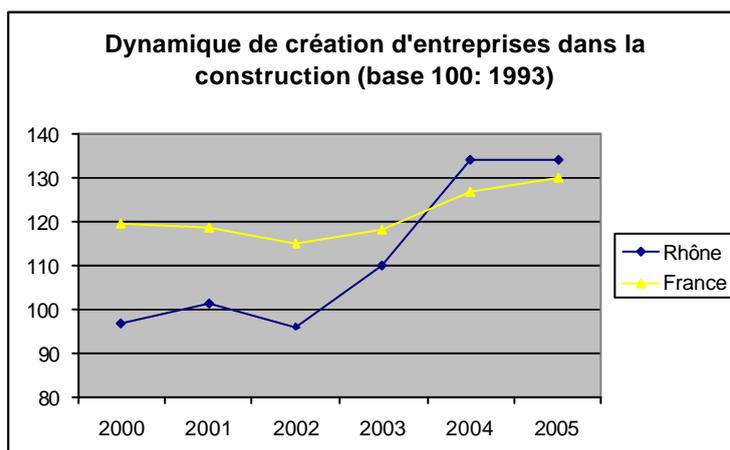


Remarques :

- à noter que ce secteur est difficile à cartographier précisément et que les chiffres sont souvent sous-évalué par le travail au noir
- les six services les plus de mandés sont le bricolage, repassage, la couture, livraison de courses, de repas et les soins de beauté à domicile

- c'est un secteur à très fort potentiel de créations d'entreprises dans les années à venir

- la **construction** (12% des créations totales d'établissements à Lyon en 2005)

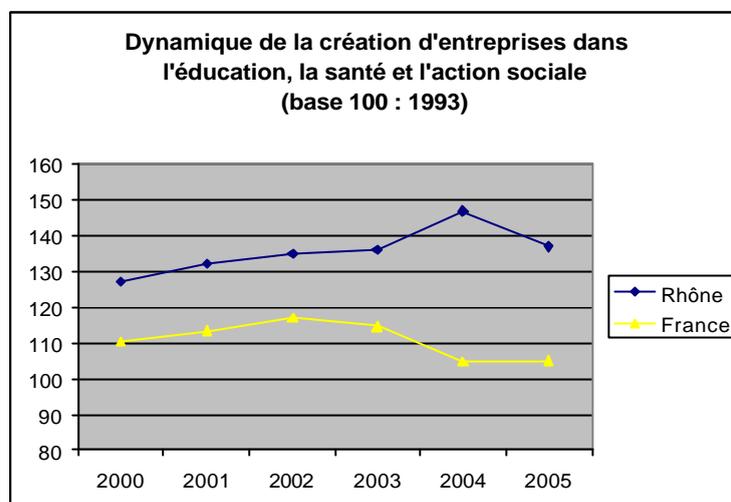


Remarques :

- La politique de relance du logement amorcée en 2002 n'est certainement pas neutre dans la croissance du secteur
- la plupart des entreprises créées dans ce secteur sont des entreprises de type artisanales.
- les créateurs du secteur cherchent plus largement à donner la priorité à la création de leur

emploi en créant une entreprise.

- **l'éducation, la santé et l'action sociale** (8% des créations totales d'établissements à Lyon en 2005)



Remarques :

Dans ce secteur, le statut associatif est une forme très courante de création d'activité et correspond également à une certaine forme d'entrepreneuriat ; elle n'est pas comptabilisée ici

Ces données ne sont pas spécifiques à Lyon et sont similaires à celles des autres métropoles françaises. Elles confirment cependant **la tendance à la tertiarisation de l'économie lyonnaise**.

Dans certains secteurs présentés ci-dessus, il faut mentionner l'importance des créations d'entreprises qui émanent des **commandes de la puissance publique** : politique de l'habitat, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, encouragement à la mise en place de nouveaux services (les services à la personnes par exemple). Le poids de la commande publique est d'autant moins à sous-estimer que la réforme des marchés publics de septembre 2006 offre des opportunités nouvelles au TPE-PME : elle leur facilite l'accès aux marchés publics par la levée d'obstacles techniques (rigidité des règles de sous-traitance, recours aux allotements, etc.), et dans certains cas leur réserve un quota de candidatures¹. Tournée vers les PME-TPE, cette réforme favorise indirectement la création d'entreprise.

Si la puissance du tissu économique lyonnais ainsi que la diversité de ses établissements d'enseignement supérieur et centres de recherche sont autant d'atouts pour la création d'entreprise, ils ne sont pas suffisants. Il est en effet nécessaire de **mettre en mouvement ces forces vives**, de favoriser les interactions

¹ Pour plus de précisions sur cette réforme voir www.finances.gouv.fr

entre étudiants, chefs d'entreprises, chercheurs et de donner une visibilité aux entrepreneurs sur la place locale. C'est à travers une politique volontariste en faveur des acteurs économiques que cette mise en mouvement propice à la création d'entreprise semble porter ses fruits à Lyon.

2.2 Discours et engagements politiques en faveur des entrepreneurs

L'agglomération lyonnaise ne manque pas de figures d'entrepreneurs, régulièrement présents dans la presse locale et nationale : si l'on regarde l'histoire, on retrouve Gillet (Rhône-Poulenc), Berliet (voiture Berliet) ou Mérieux (BioMérieux, Merial) ; si l'on regarde l'actualité, on pense à Bonnel (Infogrammes), Aulas (Cegid) ou Ginon (GL Events). La renommée de ces grandes figures symbolise la puissance et le rayonnement de l'économie locale et témoigne de la capacité du territoire à accueillir et faire émerger des entrepreneurs audacieux et géniaux. C'est donc aussi à la place accordée aux forces vives de l'économie locale dans le système de **gouvernance** et dans le **discours politique** que Lyon s'est peu à peu forgée une image de ville d'entrepreneurs.

L'importance du rôle des acteurs économiques dans le développement économique de l'agglomération lyonnaise n'est pas une nouveauté. En dehors des quelques gros investissements structurants des années 60 et 70 (Satolas, Part-Dieu) et des bénéfices de la décentralisation, Lyon a relativement peu profité des faveurs de l'Etat par rapport à d'autres villes. Par ailleurs, un certain nombre d'analystes s'accordent à dire que le développement local, à Lyon, est en grande partie le résultat de l'activité privée². Si tel est le cas, le thème de l'entrepreneuriat, qui fait aujourd'hui l'objet d'une politique volontariste est un moyen pour Lyon de réaffirmer la **solidité de ses fonctions économiques** par rapport à la toute-puissance parisienne. Faute d'accueillir des fonctions de commandement et de régulation (forte perte de sièges sociaux dans les 30 dernières années), la métropole s'affirme par la création de valeur économique (vue comme l'aboutissement de l'acte entrepreneurial). Cependant, la valeur économique n'est plus aujourd'hui considérée comme le seul fait des acteurs privés. Elle émane davantage de la capacité du territoire à conduire des **partenariats publics-privés** dans le montage desquels les acteurs lyonnais sont détenteurs d'un réel savoir-faire. L'entrepreneuriat, dans sa dimension collective, devient un champ dans lequel l'initiative privée (l'entrepreneur) gagne à s'octroyer les services et les compétences de l'acteur public (ou para-public).

² *Globalisation et institution métropolitaine à Lyon : quels enseignements pour les nouvelles municipalités au Canada ?*, article de Bernard Jouve dans les Cahiers de Géographie du Québec, avril 1995

C'est la logique dans laquelle s'inscrit la démarche « Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat » (voir 2.3).

Le Schéma de Développement Economique (SDE), lancé en 1997 par Raymond Barre et repris avec force par Gérard Collomb sous l'appellation « Grand Lyon Esprit d'Entreprise » (GLEE), part du postulat selon lequel le dynamisme économique local a tout à gagner d'un mode de gouvernance nouveau. Deux constats issus de l'enquête SDE (datant de 2000) ont présidé à la mise en place d'une politique plus active dans le champ de la création d'entreprise à Lyon :

- L'innovation n'est pas ressentie comme prioritaire sur l'agglomération
- Le taux de création d'entreprise est faible

Cette politique de développement économique « Grand Lyon, Esprit d'Entreprise » (GLEE) est fondée sur la **participation active et structurée des acteurs économiques du territoire**. Il s'agit d'une politique réellement **partenariale** entre des acteurs publics, para-publics et privés qui traduit une prise de conscience de la part des collectivités locales de la nécessité d'associer les entreprises et les entrepreneurs à la conception de leurs politiques économiques et aux systèmes de décision. De ce point de vue, GLEE constitue une démarche innovante dans son principe et vise à encourager l'entrepreneuriat (et le développement économique) en :

- Proposant un **discours qui « parle » aux entrepreneurs** et des actions qui sont menées dans leur direction
- Instaurant un climat de **confiance** fondé sur le partage d'un même diagnostic et d'une même vision pour l'avenir (d'où l'importance accordée à la phase de diagnostic au moment du Schéma de Développement Economique) ; le GLEE doit être un moyen de réduire les incertitudes qui entourent les entrepreneurs.

Sans nous étendre sur les réalités de la démarche (voir encadré ci-dessous), le GLEE se distingue par sa **dimension partenariale, collective** et participe, de fait, à la construction d'un **environnement favorable à la création d'entreprise**.

Une question à Jean-Louis Meynet, délégué général au développement économique et immobilier du Grand Lyon

Quelle est la finalité de « Grand Lyon, l'esprit d'entreprise » ? Comment associer les entreprises au développement de l'agglomération ?

Le GLEE est une démarche de coopération avec les principaux acteurs institutionnels ; ce n'est pas un partenariat avec les entreprises mais bien avec les institutions. La démarche sert à partager un minimum de fonds commun, de consensus de base, sur le diagnostic économique de l'agglomération, sur son positionnement et ses principaux axes de développement. De plus, cela a une valeur intrinsèque de cohésion et la cohésion est toujours utile vis à vis de l'extérieur. Cela crée des circuits courts entre les différents acteurs et c'est un

élément essentiel ! Et ce, même si « Grand Lyon, l'esprit d'entreprise » n'a pas de pouvoir de décision.

Dans la réalité, l'important, c'est d'arriver à des consensus ou à des compromis et enfin, à mettre en place des circuits courts d'information et de décision. Par ailleurs, « Grand Lyon, l'esprit d'entreprise » peut participer à une image de cohérence de l'agglomération. Et c'est vrai que les chefs d'entreprises cherchent avant tout la sécurité; Ils ont besoin d'être rassurés sur l'avenir. « Grand Lyon, l'esprit d'entreprise » y contribue.

Les élus locaux ont donc fait le choix de la **proximité** avec les acteurs économiques en leur accordant une place plus active sur la scène locale (pouvoir de représentation et de co-décision). Cette volonté politique se double, sur le plan opérationnel, d'une politique active de soutien et d'accompagnement aux créateurs d'entreprises par la mise en place d'un réseau d'acteurs (membres de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat) capables de repérer, sensibiliser et accompagner efficacement tous les porteurs de projets. Ce dispositif original a pour objectif de proposer aux porteurs de projet une offre cohérente et structurée d'aide à la création d'entreprise.

2.3 Une démarche opérationnelle et partenariale d'accompagnement à la création d'entreprise

Le cœur de la démarche de L_VE repose sur le postulat suivant : **l'acte entrepreneurial n'est pas une démarche individuelle mais collective** qui s'inscrit dans un réseau d'acteurs et s'appuie sur des personnes ressources, des structures d'accompagnement publiques, parapubliques ou privées qui permettent de structurer le parcours de l'entrepreneur jusqu'à l'obtention des garanties de la pérennité de son entreprise.

L'originalité du dispositif Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat³ consiste tout d'abord en une **chaîne d'acteurs capables d'intervenir chacun à une étape précise de la création d'entreprise** : depuis la sensibilisation à la création d'entreprise auprès des étudiants (comme le fait l'association Vouloir Entreprendre, voir interview en annexe) jusqu'au financement du projet (Rhône-Alpes Entreprendre, Oseo-Bdpme, Lyon Angels ou Capital Link) en passant par l'hébergement du créateur dans la phase de maturation du projet (rôles de Créalys et de Novacité pour les

³ Les membres de L_VE sont : CCIL, Chambre des Métiers, Medef Lyon-Rhône, CGPME, OSEO, Cif du Rhône, INPI, Boutiques de Gestion, ADIE, Action'elles, Crealys, EM Lyon, Rhône Développement Initiative, Rhône-Alpes Entreprendre, Créons, SCOP Rhône-Alpes, Vouloir Entreprendre, CEEI Novacité, ordre des experts comptables, Barreau de Lyon, Chambre des Notaires

entreprises innovantes et des pépinières généralistes pour les créations d'entreprise plus traditionnelles). L'autre originalité est que L_VE **rassemble la quasi-totalité des structures d'accompagnement à la création d'entreprise** présentes sur le territoire.

Deux questions à Marion Michel, chargée de mission Entrepreneuriat au Grand Lyon :

Est-ce que L_VE permet d'expliquer les bons scores que l'on observe à Lyon depuis quelques années en matière de création d'entreprises ?

Il est difficile de dire si c'est L_VE qui est à l'origine de ces bons résultats. La création d'entreprise est un phénomène qui obéit en premier lieu à une conjoncture nationale ! Ceci dit, Lyon a certainement profité plus que d'autres de la conjoncture économique favorable et L_VE a sans nul doute renforcé localement la dynamique entrepreneuriale qui s'observait partout en France.

L_VE comporte aujourd'hui la plupart des structures d'accompagnement à la création d'entreprise. Quelle est la place du Grand Lyon dans ce système ?

Elles sont en effet presque toutes mobilisées dans ce dispositif excepté les structures entièrement privées ou ne répondant pas aux principes de service public. Incubalyon par exemple, qui est une pépinière d'entreprise privée ne fait pas partie de L_VE.

Le Grand Lyon a plusieurs casquettes dans ce dispositif. Il est bien sûr le financeur du dispositif. Il joue ensuite un rôle de coordinateur en assurant la mise en réseaux des structures et l'efficacité du travail collaboratif. Il assure également la promotion du dispositif auprès des porteurs de projets, le principal temps fort étant le Salon des Entrepreneurs. Enfin, il accompagne lui-même les entrepreneurs par la mise à disposition de ressources immobilières notamment.

Créer de la proximité avec l'entrepreneur

Dans le système L_VE, la proximité avec les porteurs de projet est conçue comme le facteur clé de réussite de toute démarche d'accompagnement à la création d'entreprise. Ce principe d'action a un impact organisationnel fort : L_VE propose **26 portes d'entrée réparties sur tout le territoire** de l'aire urbaine et ouvertes à quiconque veut créer son entreprise. Ces portes d'entrée sont par exemple des antennes de la CCIL, le CIF, des Boutiques de Gestion, ou des DACE⁴. Chaque

⁴ Dispositifs d'appui à la Création d'Entreprise

porte d'entrée est composée d'au moins un expert capable d'évaluer le projet et d'orienter l'entrepreneur vers les structures adaptées à son besoin. A travers la territorialisation des structures d'accompagnement et leur organisation en réseau, l'idée est de repérer au mieux les graines d'entrepreneurs en étant plus proche des dynamiques économiques locales, puis de démultiplier l'efficacité de l'accompagnement par la mise en réseau des acteurs. L'efficacité du système est réelle puisque 20% des porteurs de projet de l'agglomération lyonnaise ont bénéficié d'un accompagnement approfondi par une structure spécialisée contre seulement 9% à l'échelle nationale.

Convertir les forces d'innovation du territoire en projets économiques

L'autre défi que cherche à relever L_VE consiste à convertir efficacement les potentiels d'innovation du territoire en projets économiques à forte croissance et riches en emploi. L'entrepreneur est ici celui qui est capable de donner à ses travaux de recherche ou à son invention une valeur économique forte. Il doit pouvoir identifier et saisir les opportunités d'affaires issues de ses recherches ou ses idées. Pour accompagner cette forme d'entrepreneuriat (à fort potentiel de développement), L_VE a mis en place un réseau de structures spécifiques. A commencer par l'EM Lyon qui abrite le Centre des Entrepreneurs qui dispense des formations en entrepreneuriat et un centre de recherche sur les processus entrepreneuriaux, Créalys (incubateur de porteurs de projets innovants), OSEO Anvar (pour le financement du projet à ses débuts), l'INPI (voir encadré), Novacité (pépinière d'entreprises innovantes), Rhône-Alpes Entreprendre (financement du projet) et les pépinières d'entreprises innovantes mises à disposition par le Grand Lyon (les Excellences). Si les créateurs d'entreprises innovantes ne représentent que 10% des créateurs d'entreprises à Lyon, ils sont logiquement l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics car synonymes de créations d'emplois. Dans ce sens, L_VE projette de renforcer ses liens avec les pôles de compétitivité.

3 Les enjeux de l'entrepreneuriat à Lyon

Le dispositif L_VE nous rappelle que l'entrepreneuriat ne se réduit pas à une aventure individuelle mais plutôt une démarche collective qui s'inscrit dans un **environnement** complexe dans lequel l'entrepreneur doit puiser des ressources pour avancer (auprès des structures d'accompagnement, de financement mais aussi et surtout au travers des relations d'échanges et de parrainage avec d'autres entrepreneurs ou chefs d'entreprises). L'entrepreneuriat a de fait, une dimension territoriale forte. C'est en améliorant la qualité de cet environnement entrepreneurial que L_VE entend faciliter le parcours des créateurs d'entreprises. Quels sont les enjeux pour une métropole comme Lyon qui s'affirme ville d'entrepreneurs ?

Créer des richesses

Le milieu étudiant, le réseau universitaire et des Grandes Ecoles, les centres de recherche, les sociétés financières et la diversité des entreprises lyonnaises constituent un terreau favorable à la création d'entreprise. Déjà activées dans les pôles de compétitivité, l'enjeu est aujourd'hui de multiplier et de pérenniser les passerelles entre tous ces acteurs afin de créer des tremplins vers la création d'entreprise. L'entrepreneuriat est dans ce sens fortement lié à la stratégie « Lyon, Métropole Innovante » et constitue le levier opérationnel pour créer des richesses dans la métropole. Il s'agit d'un enjeu de taille pour une métropole dont l'objectif est de rivaliser avec les grandes métropoles européennes. Aujourd'hui, la métropole lyonnaise doit être capable d'anticiper les grandes évolutions industrielles. En retrait dans le secteur des NTIC, elle mise davantage aujourd'hui sur les biotechnologies, les textiles techniques, les loisirs numériques. La création d'entreprises (dites à fort potentiel de croissance) doit s'opérer logiquement et davantage dans les filières d'excellence de la métropole.

Renforcer l'image de marque de Lyon dans l'entrepreneuriat

Les projets de **labellisation** des membres de L_VE et d'amélioration des outils de suivi et d'accompagnement des entrepreneurs contribuent à renforcer l'image de Lyon comme ville « accueillante », « sécurisante » et « dynamisante » pour les entrepreneurs. Le dispositif constitue en tous les cas un encouragement à l'acte entrepreneurial (un entrepreneur aura d'autant plus envie de se lancer qu'il sait qu'il a des soutiens et des garde-fous). Dans ce sens, on pourrait inciter L_VE à accueillir de nouveaux partenaires, et en particulier des acteurs capables d'intervenir dans la phase de sensibilisation et de captation des velléités entrepreneuriales du territoire (on peut ainsi envisager de passer progressivement de 20% à 30-35% de porteurs de projet accompagnés !). Cela aurait un important bénéfice en termes d'efficacité car on sait que L_VE contribue à la pérennité des projets entrepris : le taux de survie moyen à 5 ans d'une entreprise accompagnée est de 70 à 80% alors que celui d'une entreprise non accompagnée est de l'ordre de 50%.

L'accompagnement des porteurs de projets - Sources : L_VE

En 2005, **20% des créateurs** ont bénéficié d'un accompagnement approfondi par une structure spécialisée contre **9% au niveau national**.

25% des créateurs non accompagnés ne connaissent pas l'existence de ce type d'appui.

En extrapolant les chiffres disponibles de L_VE, on peut évaluer le nombre de porteurs de projet sur l'agglomération à environ 20 000. Environ un tiers d'entre eux concrétisent effectivement leur projet.

Le taux de pérennité moyen des entreprises nouvellement créées est de **50%** à 5 ans. Lorsque les créateurs bénéficient d'un accompagnement ou d'un soutien financier complémentaire, il est d'environ **80%**. **La sensibilisation des porteurs de projet à la valeur ajoutée de l'accompagnement est donc déterminante.**

A l'originalité du dispositif L_VE, on peut ajouter la renommée des travaux de recherche sur l'entrepreneuriat qui sont menées dans les établissements d'études supérieures et en particulier à l'EM Lyon à travers le Centre des Entrepreneurs. Ce dernier développe depuis 20 ans des études, des recherches et des programmes de formation axés sur la création d'entreprise et le management entrepreneurial. L_VE peut ainsi s'appuyer sur un savoir-faire reconnu en entrepreneuriat, ajoutant ainsi de la crédibilité à son action.

Lyon, ville d'entrepreneuriat ? Forte d'un savoir-faire en entrepreneuriat, d'un réseau organisé de structures compétentes en matière de création d'entreprise et combinés avec la puissance économique de la métropole (qui permet d'assurer des débouchés aux porteurs de projets), Lyon met toutes les chances de son côté pour faire de l'entrepreneuriat un gage d'attractivité original. Sa politique trouve aussi sa légitimité dans les efforts qu'elle produit pour donner le goût d'entreprendre, première étape fondamentale de la création d'entreprise. Elle le fait par des actions concrètes (comme Vouloir Entreprendre) mais aussi indirectement en faisant de l'entrepreneuriat un acte collectif à travers lequel la collectivité et ses partenaires économiques se constituent en garants des résultats du processus de création d'entreprise.

Question posée à Marion Michel

Quelles sont les évolutions que va connaître ce dispositif dans les années à venir ?

Sur le plan organisationnel, le dispositif est amené à se structurer davantage à travers d'une part un projet de labellisation des structures d'accompagnement membres de L_VE pour aller dans le sens d'une formalisation plus forte de la qualité de L_VE. Et d'autre part, par la création d'une base de données destinée à l'ensemble des membres, qui permettra d'accroître l'efficacité du réseau par le partage d'information (et d'éviter les accompagnements doublons notamment !)

et de suivre la démarche de l'entrepreneur tout au long de son parcours dans L_VE. A l'heure actuelle, ce sont les deux côtés insuffisants du dispositif. Sur le plan stratégique, l'objectif est de renforcer l'offre spécifique d'accompagnement sur les quartiers prioritaires. Les jeunes qui composent ces quartiers sont très souvent actifs et plein d'idées et ont toujours été mis sur le banc. Nous croyons que beaucoup d'entre eux peuvent trouver leur voie à travers la création d'entreprises ! Le projet de la Maison de la Création d'Entreprise va dans ce sens.

Améliorer la correspondance entre l'offre et la demande de reprise/transmission d'entreprise

La reprise d'entreprise a également une dimension entrepreneuriale forte. Pour prendre à bras le corps cet enjeu, L_VE s'est d'ailleurs enrichi en 2006 de nouveaux partenaires : l'ordre des experts comptables, le Barreau de Lyon et la Chambre des Notaires. L'objectif est de créer des outils pertinents au service des repreneurs d'entreprises et de rendre visibles les opportunités de reprise qui existent sur l'agglomération. Le constat est en effet que le marché de la transmission/reprise d'entreprise est trop opaque et gagnerait à plus de lisibilité pour développer cette forme d'entrepreneuriat. La création récente du site www.reprendre-en-rhonealpes.fr va d'ailleurs dans ce sens.

Enjeux et spécificités de la reprise d'entreprise

En 2005, **1000 entreprises** ont été reprises (5469 créations pures) dans le Grand Lyon, ce qui représente environ **14% des créations totales** (créations pures, reprises et réactivations).

Les chiffres communément repris par les opérateurs indiquent qu'environ **50 000 entreprises seront à transmettre dans les 10 ans en Rhône-Alpes** compte tenu de l'âge actuel du dirigeant (**soit 25% du nombre d'entreprises actuelles en Rhône-Alpes**). Dans l'industrie, cette part s'élève à 30% (source CCI Rhône-Alpes).

La reprise d'entreprise présente quelques spécificités par rapport à la création pure (source : APCE/enquête SINE 1998 ; données nationales) :

- Plutôt présentes dans les commerces de bouche (boulangeries, pâtisseries, charcuteries,...) et hôtels-cafés-restaurants (reprises du fonds de commerce), beaucoup moins dans les services aux entreprises et la construction
- Les repreneurs escomptent plus la stabilité que le développement de l'entreprise : 56% n'envisagent pas d'embaucher contre 47% pour les créateurs
- En matière de catégories socioprofessionnelle, les chefs d'entreprises et les employés sont un peu plus présents en reprise, alors que les cadres et les étudiants sont plus présents en création ; les repreneurs sont plus souvent détenteurs d'un CAP, où n'ont pas de diplômes alors que les créateurs ont plus souvent des diplômes d'un niveau Bas et plus.

- Les repreneurs sont beaucoup plus souvent détenteurs de prêts (45% contre 22% pour les créateurs (sécurité du projet et montant des capitaux initiaux plus élevé)

Créer des emplois

Il est peu étonnant que les pouvoirs publics se mobilisent autant derrière l'entrepreneuriat car il est considéré comme générateur d'emplois (voir encadré ci-dessous). En d'autres termes, le dispositif L_VE est une manière, pour le Grand Lyon, d'investir indirectement le champ de la politique de l'emploi. Il est d'ailleurs prévu que l'ANPE soit prochainement intégrée au dispositif.

La création d'emplois est le fait d'un petit nombre de créations d'entreprises. Les résultats de l'enquête SINE 1998 (enquête INSEE) nous montre en effet que le flux le plus important d'emplois salariés provient du fort développement d'un petit nombre d'entreprises au cours des trois premières années de leur existence. **Ainsi près de 4 % des créations nouvelles pérennes à cinq ans génèrent plus de 40 % des emplois salariés à cinq ans, alors que près de 80 % des entreprises pérennes à cinq ans ne contribuent qu'à 15 % des emplois salariés.** Les efforts spécifiques déployés par L_VE pour soutenir ces quelques créations à fort potentiel de croissance et d'emploi sont donc tout à fait justifiés.

L'entrepreneuriat est également considéré de plus en plus comme un moyen de **lutte contre l'exclusion**. Des acteurs comme l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), les Boutiques de Gestion (comme Action Conseil) ou les PIL (Plateformes d'Initiatives Locales comme Rhône-Alpes Développement Initiative) constituent les principales structures d'accompagnement à la création dédiées aux publics en difficultés (demandeurs d'emploi, RMIstes, etc.). Les orientations politiques (nationales et locales) semblent aller dans le sens d'un renforcement de la sensibilisation de ces publics à la création d'entreprise. La Maison de la Création d'Entreprise qui ouvrira ses portes en janvier 2007 à la Duchère constitue un premier pas en direction des publics des quartiers prioritaires dont on estime avoir sous-estimé les qualités entrepreneuriales.

Entrepreneuriat et emploi

Source : L_VE

La qualité de l'entrepreneuriat d'un territoire se mesure également à sa capacité à créer des emplois.

Là encore les chiffres de l'aire urbaine de Lyon démontrent une dynamique très encourageante : on compte en moyenne 2,1 emplois par entreprise créée à Lyon contre 1,8 à l'échelle nationale (données 2004 et 2005).

Si l'on applique le ratio de 2,1 au nombre de création d'entreprises à Lyon, on arrive à environ 25 000 emplois en 2005.

De l'entrepreneuriat à fort potentiel de croissance à l'entrepreneuriat dit « social » (de la micro-entreprise), on trouve une grande variété de créateurs et de porteurs de projet et tous n'ont pas besoin des mêmes ressources ni du même type d'accompagnement. L'entrepreneur, pour réussir, doit pouvoir trouver un accompagnement réellement personnalisé intégrant ses contraintes et sa personnalité. Fort de ce constat, L_VE tente de nouer des relations de proximité avec les entrepreneurs du territoire et de les accompagner tout au long de leur parcours. S'il reste encore 80% de créateurs d'entreprise qui ne passent pas par L_VE, gageons que ce dispositif saura s'étendre de plus en plus (d'où des efforts de promotion et de sensibilisation accrus) pour faire de **Lyon une terre d'accueil de référence pour la création d'entreprise.**

4 Quelques pistes pour afficher de nouvelles ambitions

Sur la base de notre analyse, nous avons ébauché quelques pistes pouvant permettre à l'agglomération de se maintenir dans une dynamique favorable de créations d'entreprises mais aussi de porter plus haut les couleurs de l'entrepreneuriat. La première piste s'attache à renforcer le dispositif L_VE, elle ne fait que reprendre ce qui est en projet à la DAEI. Les trois autres pistes proposent des mesures plus ambitieuses.

Renforcer le dispositif existant d'aide à la création d'entreprise

Le dispositif L_VE est sans conteste exemplaire dans sa démarche. Encore en phase de maturation, il gagnerait à affirmer sa marque par davantage de lisibilité pour les entrepreneurs. Aujourd'hui, il s'oriente, à raison, vers :

- Davantage de qualité dans l'accompagnement des créateurs : un projet de labellisation des membres de L_VE est lancé. Il permettra de filtrer les prétendants au réseau L_VE selon des normes préétablis de qualité et favorisera une homogénéisation vers le haut des services rendus aux entrepreneurs.
- Un suivi approfondi des entrepreneurs dans leur parcours dans le réseau L_VE et une fois sorti du réseau : un projet de création d'une base de données commune à tous les membres de L_VE est également en cours. C'est l'efficacité du réseau L_VE qui est ici visée. La base de données doit notamment permettre d'éviter les accompagnements « doublons ».
- Atteindre un plus grand nombre de porteurs de projets pour les faire entrer dans le dispositif L_VE : aujourd'hui 80% des créateurs d'entreprises ne sont pas dans le dispositif. Les membres s'emploient à sensibiliser le plus de porteurs de projet possibles à l'accompagnement (actions dans les universités et Grandes Ecoles, territorialisation des structures d'accompagnement afin d'être au plus près des attentes des porteurs de projet)

En somme, il s'agit ici d'**accroître l'efficacité de l'ingénierie collective** que constitue L_VE.

Donner l'envie d'entreprendre à un plus large public

Beaucoup de personnes n'ont pas l'idée d'entreprendre, soit faute de moyens, soit parce qu'on ne leur a jamais expliqué ce qu'est l'acte d'entreprendre. Ces personnes ne sont pas dans les 80% qui ne sont pas accompagnés par L_VE, ils ne sont pas porteurs de projet. L_VE pourrait très bien faire en sorte qu'ils le deviennent en :

- Mettant en place un dispositif solide de sensibilisation au monde de l'entreprise et à l'entrepreneuriat dans les universités et les grandes écoles mais

aussi dans les lycées, les collèges et les écoles... (ex. : l'action de Vouloir Entreprendre)

- Valoriser l'entrepreneuriat auprès des femmes et des publics en difficulté (le projet de création de la Maison de la Création d'Entreprise à la Duchère répond à cet objectif)

Cette mesure rejoint l'idée que beaucoup d'entrepreneurs potentiels sont laissés de côté car ayant grandi dans un certain nombre de préjugés et faute de connaissance réelle sur le monde de l'entreprise. Nous nous heurtons ici à des barrières culturelles érigées depuis longtemps dans la société française.

Valoriser la démarche entrepreneuriale dans le monde économique et dans la société

Une autre barrière culturelle pernicieuse pour l'entrepreneuriat est la diabolisation de l'échec pourtant intrinsèque à l'acte d'entreprendre car fondamentalement lié à la notion de risque. Là aussi L_VE peut agir pour :

- Reconnaître les compétences acquises dans la création d'entreprise même si elles ont donné lieu à des échecs (auprès de nouveaux employeurs ou pour relancer un nouveau projet)
- Valoriser la capacité à prendre des risques de l'entrepreneur
- Faciliter la réintégration des entrepreneurs qui ont mis fin à leur premier projet de création d'entreprise dans le dispositif L_VE

On pourrait alors dire que Lyon valorise la culture du risque ?

Attirer des entrepreneurs et les inciter à développer leurs projets à Lyon

Dans l'objectif de faire connaître Lyon comme métropole de l'entrepreneuriat (où se conçoivent et se réalisent le plus facilement les idées d'entreprendre), il pourrait s'agir de développer une politique de « prospection » orientée vers les hauts potentiels qui pourraient créer leur entreprise à Lyon (produit d'accueil packagé, dispositif d'accompagnement spécifique qui s'adresse à toutes les facettes du créateur d'entreprise : accompagnement économique, juridique mais aussi logement, loisirs, vie sociale...)

Lyon pourrait ainsi légitimement prétendre au titre de « terre d'accueil pour les entrepreneurs du monde ».

5 Conclusion

L'entrepreneuriat ne se réduit pas à la création d'entreprises. Il est un acte prémédité qui comporte des risques, qui engage un individu (l'entrepreneur) mais aussi un ensemble de partenaires (familles, amis, banquiers, structures d'aide à la création) dans un parcours parfois chaotique mais le plus souvent excitant. L'entrepreneur puise ses sources et chemine dans un environnement local qui doit être capable de lui donner l'opportunité et les chances de se réaliser. Le territoire, parce qu'il constitue un espace de proximité où se partagent des idées, des valeurs et des compétences, est, en toute logique, le mieux à même de générer un « environnement d'entrepreneurs ». Et la métropole lyonnaise, par la puissance de son tissu économique, de sa population, la diversité de ses formations et centres de recherche, concentre les ingrédients favorables à l'existence d'un tel environnement. Fort de ce constat, les élus du Grand Lyon ont fait le pari que ces atouts pouvaient être renforcés par une politique active en faveur de la création d'entreprise. A travers « Grand Lyon, Esprit d'Entreprise » et « Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat », la métropole tente de se constituer comme la métropole où se conçoit et se réalise le plus facilement l'idée d'entreprendre. Si aujourd'hui L_VE montre son efficacité dans l'accompagnement des 20% de créateurs d'entreprise de l'agglomération, il lui reste encore à informer et persuader les 80% restant du bien-fondé de ses actions et aux plus hésitants, de leur donner l'envie de se lancer !

6 Annexes

6.1 Annexe 1 : Interview d'Isabelle Servais, Déléguée Générale de Vouloir Entreprendre

“L’entrepreneuriat n’est une démarche solitaire, individualiste, c’est un acte collectif !”

Vouloir Entreprendre est une association dont l’objectif est de sensibiliser les étudiants rhonals à la création d’entreprise et de leur donner envie d’entreprendre. Comment s’y prend-t-on pour insuffler l’esprit d’entreprise ?

Vouloir Entreprendre a deux principaux leviers pour le faire. D’une part, la mise en relation des étudiants avec des entrepreneurs. Le témoignage de ceux qui ont créé leur entreprise, qui ont vécu le parcours du créateur d’entreprise, joue un rôle fondamental dans les représentations qu’ont les étudiants de l’entrepreneuriat et contribue efficacement à lutter contre les idées reçues. Cela se traduit concrètement par l’intervention régulière d’entrepreneurs dans les établissements et l’organisation des Cafés de l’Entrepreneuriat, organisés de manière conviviale et interactive au Café de la République. D’autre part, la mise en situation des étudiants dans le cadre d’un concours de création d’entreprise virtuelle, Campus Création, qui permet une approche concrète de la gestion de projet dans sa totalité. Ce concours regroupe 11 établissements de la région lyonnaise (INSA, CPE, EM Lyon, Université Lyon 3, Ecole Centrale de Lyon, ECAM Lyon, ISARA Lyon, ITECH, Université Lyon 2, ISTIL, IDRAC Lyon) !

Vous misez beaucoup sur le rôle de l’entrepreneur modèle pour encourager les étudiants à la création d’entreprise. Ce rôle est-il bien compris des entrepreneurs locaux ?

Je ne doute pas qu’il soit bien compris, ce qui n’empêche pas qu’il est difficile de motiver des Bonnel ou des Aulas à venir sur les campus...! Les entrepreneurs d’aujourd’hui ont un rôle très important vis-à-vis des jeunes car ce sont eux qui illustrent l’aboutissement de la création d’entreprise et donnent aux jeunes une raison de s’accrocher.

Vous parlez des idées reçues sur l’entrepreneuriat. Quelles sont celles qui reviennent le plus souvent dans le cadre des conférences et débats que vous organisez entre les étudiants et les entrepreneurs ?

Il est vrai que les jeunes qui s’intéressent à la création d’entreprise ne se posent pas les mêmes questions que les personnes qui ont déjà une expérience professionnelle et veulent créer leur entreprise. De la part des jeunes, nous

avons plus de questions à caractère personnel, relatives à la vie privée ou à l'organisation de son temps de travail. Ce sont des questions légitimes à un âge où ils n'ont pas encore fondé leur vie et se cherchent encore. L'idée qu'ils se font de l'entrepreneur est celle d'une personne laborieuse, empêtrée dans les démarches administratives, obligée de bosser jour et nuit pour atteindre son but, une sorte de surhomme !

Cette idée est-elle si loin de la réalité ?

Elle n'est pas complètement fausse ni complètement vraie ! Certes, il faut bosser pour créer sa boîte mais ce n'est pas incompatible avec une vie de famille équilibrée. Une des clés de réussite de l'entrepreneuriat est de savoir s'entourer des bonnes personnes et de s'adresser aux bons interlocuteurs. On économise ainsi de l'énergie et du temps ! C'est une autre idée reçue qui revient souvent chez les étudiants que de croire que l'entrepreneuriat est une démarche solitaire, individualiste ! Pas du tout, au contraire ! L'entrepreneuriat est un acte collectif. Les étudiants ne réfléchissent pas à cette dimension collective ! Ils sont, dès le début, engagés dans une démarche individualiste qui n'a qu'une finalité : obtenir leur diplôme. Le concours que nous organisons, Campus Creation, vise précisément à les faire sortir de cette démarche individualiste et les sensibiliser au travail en groupes. Cette mise en situation les séduit pour la plupart et elle permet de faire baisser les barrières à l'entrée.

En dehors du travail collectif que favorise ce genre de concours, quels sont les autres apprentissages que font les étudiants lorsqu'ils sont en situation de créer leur entreprise même virtuelle ?

Il y a en effet un autre apprentissage important dont ils font l'expérience dans cet exercice, c'est la gestion de l'échec. La création d'entreprise, c'est une expérience de la vie qui n'échappe pas au risque d'échec, ce sont même deux notions qui sont étroitement liées ! Je dirais même qu'entreprendre, c'est apprendre à gérer l'échec ! Or, dans leur parcours scolaire, rien de leur apprend à gérer l'échec ! Ils sont dans une forme de bulle, notamment les élèves des Grandes Ecoles, qui les protège et les déconnecte des risques d'échec. On ne leur apprend pas vraiment que l'on peut tirer parti de l'échec, faire des ajustements pour se remettre en course comme c'est le cas dans l'entreprise. Que ce soit dans les Grandes Ecoles où les étudiants sont supprotégés ou dans les Universités où ils sont presque sous-protégés, dans les deux cas, la relation au risque n'est pas saine !

D'où l'importance de vos actions qui visent à mieux innover le monde étudiant des réalités économiques !?

Oui, Vouloir Entreprendre joue un rôle de passerelle entre le monde économique et le monde académique. C'est un peu ce que fait Créalys, l'incubateur, qui lui fait plus le lien entre le monde de la recherche et le monde économique. Dans les

deux cas, c'est souvent le maillon manquant dans la chaîne de l'entrepreneuriat, et c'est le premier maillon !

Est-ce que l'on retrouve des "Vouloir Entreprendre" dans toutes les régions françaises ?

On en retrouve certainement ailleurs, mais nous avons quand même un rôle assez spécifique et original ! Dans la plupart des cas, les universités proposent des formations à l'entrepreneuriat. Nous, nous sommes à la fois sur le volet pédagogie et le volet communication/sensibilisation, c'est ce qui fait peut-être notre originalité !

On attribue souvent à la région Rhône-Alpes un dynamisme supérieur à la moyenne en matière de création d'entreprise. Quelles en sont les raisons selon vous ?

La région Rhône-Alpes cumule plusieurs avantages qui peuvent expliquer ce dynamisme. Tout d'abord une énergie colossale qui provient du potentiel étudiant de la région. Ensuite la grande diversité des établissements de formation qui est une clé essentielle de l'entrepreneuriat. C'est le croisement des compétences qui favorise le brassage des idées et la création d'entreprise ! J'ajouterai également le potentiel économique de la région, le 2e de France, qui de fait, est constitué d'un vivier de créateurs d'entreprises ! Et puis, je vois enfin l'implication forte des collectivités locales pour encadrer les initiatives et accompagner les entrepreneurs.

Avec Saint Etienne, quels sont vos liens ?

L'Université Jean Monnet fait partie de Vouloir Entreprendre et nous mobilisons également des entrepreneurs stéphanois dans le cadre de nos conférences. Par contre, l'ESC Saint Etienne et les Mines ne font pas partie du réseau, ils n'ont pas manifesté d'intérêt pour le faire...! Ce qu'il manque un peu à Saint Etienne pour faire jouer à plein la dynamique entrepreneuriale ce sont les relations inter-établissements (les Mines, Jean Monnet, ESC, etc.). C'est pourtant au coeur de notre action que de favoriser ces échanges entre étudiants, nous sommes une association inter-établissement !

6.2 Annexe 2 : Le profil des créateurs d'entreprise à Lyon

Source : enquête OPALE 2004

- 35% des créateurs sont des créatrices (26% au niveau national, 30% au niveau régional)
- 22% étaient demandeurs d'emploi au moment de la création (30% aux niveaux national et régional)
- Le manque de moyens financiers est la première source de difficulté rencontrée par les créateurs
- 60% des créateurs déclarent que la création d'entreprise est un véritable parcours du combattant.

Commentaires :

Les bons scores de l'entrepreneuriat féminin sont peut-être à mettre au crédit du dynamisme d'acteurs comme Action'Elles (qui a accompagné la création de 23 entreprises en 2005) et du CIF (Centre d'Information des Femmes et des Familles qui a permis la création de 33 entreprises en 2005)